

*Interpellation présentée par la députée:
Mme Elisabeth Chatelain*

*Date de dépôt : 8 juin 2006
Messagerie*

Interpellation urgente écrite

Parking sous-lacustre au Jardin Anglais : pas de nouvelles, bonnes nouvelles ?

Pendant l'été 2005, le Conseil d'Etat, ancienne mouture, a accepté le principe de la construction par des privés d'un parking sous-lacustre au niveau du Jardin Anglais.

La demande préalable pour ce parking de 654 places voitures et 145 places deux-roues a été publiée dans la Feuille d'Avis Officielle le 7 septembre 2005. Cet objet est soumis à une étude d'impact sur l'environnement.

Les conditions financières de ce projet ne sont pas claires (droit de superficie accordé à des privés, pour une opération commerciale à but lucratif, à des conditions excessivement favorables ?) et les atteintes à l'environnement (particulièrement les normes OPAir et OPB) pourraient être considérables.

Ma question au Conseil d'Etat est donc la suivante :

Où en est le dossier actuellement, essentiellement concernant les aspects financiers et environnementaux ?

Je remercie le Conseil d'Etat pour sa prochaine réponse.